

Décision Générale colonial

Décision n° 490 21/04/1953

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 21 avril 1953
Numéro JO n° 6 du 01/05/1953	Date du numéro 1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

MM. Nour Abdoul (dit Abdoul Claude), Ali Gouled, Aden Kayad, Saleh Mohamed, Mohamed Hassan Ainane, Houssein Ali (dit Guedi), Farah Egueh, sont engagés à titre précaire et révocable, pour compter du 1er mai 1953, en qualité d'agents de contrôle, 6e échelon, et mis à la disposition de M. le Directeur du Port.